

Vice-rectorat de la Polynésie française
Département des Examens, des cert. pro.
et des concours (DEC)

VU la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

VU le code général de la fonction publique, notamment les articles L325-17 à L325-20 ;

VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret en date du 3 juillet 2024 portant renouvellement de M. Thierry TERRET, vice-recteur de la Polynésie française;

VU l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements ;

VU l'avis de recrutement sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation au titre de l'année 2025 daté du 8 avril 2025 ;

Le vice-recteur de la Polynésie française

ARRETE

Article 1 : La commission de sélection du recrutement sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation de l'emploi-type Électricien courants fort ou faible est constituée comme suit pour la session 2025 :

Président

M. ADIL ABOUNAIIDANE
Ingénieur de recherche hors classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Vice Rectorat de Polynésie Française. PAPEETE

MEMBRE DU JURY

M. SEBASTIEN CONDON
Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle du ministère
chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

LYCEE POLYVALENT DE TARAVALO

M. SONNY MIHIMANA
Technicien de recherche et de formation de classe normale du ministère chargé de
l'enseignement supérieur et de la recherche

LYCEE PROFESSIONNEL DE FAAA

Mme VERONIQUE COURDENT

Mme MAYA YEONG ATIN

Article 2 : Le secrétaire général du vice-rectorat de la Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Papeete, le 06 mai 2025

Pour le vice-recteur et par délégation,
le directeur des ressources humaines


Pascal BENOIT

